Commune d'Antigny

DÉLIBÉRATION N° 2021/36

L'an deux-mille-vingt-et-un, le 2 décembre à 20 h 30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis à la salle du conseil municipal d'Antigny, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 Novembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 13			
Présents : 11			
Votants : 12			
Votes	**Pour : 12**	**Contre : 0**	**Abstention : 0**

Etaient présents : M. Vincent LAUER, M. Christophe LEFOULON, Mme Gisèle THEUTTHOUNE, Mme Sylviane TESSIER, M. Vincent CERISIER, M. Thierry SOYER, Mme Noémie CHARTRIN, M. Alexandre CHASSAT, M. Alexandre CHABAUTY, M. Aurélien THABUTEAU, Mme Emmanuelle FAUTREL.
Étaient excusés : Mme Caroline DHYEVRE.
Étaient absents : Mme Cynthia SERRAZ (arrivée à 20h40).
Procurations : Mme Caroline DHYEVRE donne procuration à M. Vincent CERISIER.

Kelly LAFORGE a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Vente d'un bâtiment communal – Rue du Vieux Chêne

Monsieur le Maire rappelle la décision du Conseil Municipal en date du 6 Mai 2021 de mettre en vente le bâtiment communal du 5 rue du Vieux Chêne pour un ensemble terrain-bâtiment d'environ 260 m² avec une mise à prix de 12 000 euros, qui sera attribué au plus offrant.

Il explique qu'une personne s'est présentée et a fait une offre. Il ouvre l'unique pli de Monsieur SESSOYE Éric qui fait une offre d'achat de 8000 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- ACCEPTE la proposition de Monsieur SESSOYE Éric pour l'acquisition de l'immeuble cadastré AB 90 pour environ 260 m² « 5 rue du Vieux Chêne » pour un montant de 8000 euros,
- PRÉCISE que les frais notariés sont à la charge de l'acheteur,
- DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la signature des actes notariés.

Fait à ANTIGNY, le 6 Décembre 2021

Le Maire,
Vincent LAUER

MAIRIE d'ANTIGNY 86310 (Vienne)

Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY
Téléphone : 05.49.48.04.49 – Fax : 05.49.48.44.82
mairie@antigny86.fr

AR PREFECTURE
086-218600062-20211202-02122021_36-DE
Reçu le 07/12/2021